



**DELIBERATION N°36-14**

**Modification du plan de financement des Jeux Kali'na 2014 (10<sup>ème</sup> édition)**

- Annule et remplace la délib. n°26-14 -

Séance du 22/10/14 (Quorum atteint)  
Date de la convocation : 13/10/14

L'an deux mil quatorze, le mercredi vingt deux octobre à quinze heures, le Conseil municipal dûment convoqué par le maire s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence du Monsieur Jean-Paul FERREIRA, maire

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 13 votants : 14  
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0  
\*CD : Conseiller(e) Délégué(e)

**PRESENTS :**

Jean-Paul FERREIRA, Maire - Félix TIOUKA, 1<sup>er</sup> Adjoint - Eveline PERIGNY-BAUMANN, 2<sup>ème</sup> Adjoint - Myriam PIERRE, 3<sup>ème</sup> Adjoint - Hervé ROBINEAU, 4<sup>ème</sup> Adjoint - Les conseillers : Alexis TIOUKA - Christian BLAISE - Liliane APPOLINAIRE (CD\*) - Carmélita JEAN-JACQUES (CD\*) - Muriel SABAYO (CD\*) - Bruno APPOLINAIRE (CD\*) - Julie PARAENSE - Jocelyn Roger THERESE - Josette AUGUSTE.

**ABSENTS :**

Daniel FRANCOIS (Proc. à Jocelyn THERESE).

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Eveline PERIGNY-BAUMANN est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Monsieur le Maire expose : Que pour la 10<sup>ème</sup> édition le fil conducteur principal sera essentiellement axé sur le culturel. Il sera donc mis l'accent sur les résidences d'artistes, la cérémonie d'ouverture, la grande soirée culturelle et aussi la cérémonie de clôture. En fonction du bilan de l'édition précédente et les perspectives de cette nouvelle édition, il est proposé de valider le coût prévisionnel de l'opération à 70 000 € et de modifier le plan de financement prévisionnel initial suivant :

JEUX KALI'NA 2014				
Charges	Montant	Produits	Montant	%
Déplacement	15 000 €	Etat-DAC	3 000 €	4
Hébergement/Accueil/Restauration	17 000 €	Région Guyane (CT)	50 000 €	72
Animation/Sonorisation/Organisation	22 000 €	Commune	17 000 €	24
Communication/Visuels	14 000 €			
Divers	2 000 €			
<b>TOTAL</b>	<b>70 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>70 000 €</b>	<b>100 %</b>

**Sur ces éléments, il invite les membres à en délibérer.**

**Le Conseil municipal, Oui**, à l'exposé du maire,

**Après avoir délibéré ;**

**Confirme** l'organisation de la 10<sup>ème</sup> édition des Jeux Kali'na.

**Arrête** le coût prévisionnel de cette opération à 70 000 €.

**Approuve** le plan de financement prévisionnel modifié tel qu'établi ci-dessus.

**Sollicite** l'aide des partenaires comme indiquée dans le plan ci-dessus. Les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits en tant que de besoin en dépenses et en recettes à des budgets en cours et suivants.

**Autorise** M. le Maire ou son représentant à prendre toute décision nécessaire et à signer tout acte y afférent.

-----  
Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE DE AWALA-YALIMAPO, Absent

Jean-Paul FERREIRA

